

 <p>ACADÉMIE DE NANCY-METZ <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Rectorat de l'académie de Nancy-Metz Division des examens et Concours DEC2 – Bureau des examens d'enseignement supérieur et spécialisé 2 rue Philippe de Gueldres CO n°30013 54035 NANCY Cedex Tel : 03.83.86.26.72 Mail : ce.dec2@ac-nancy-metz.fr</p>	<p>NOTICE EXPLICATIVE CANDIDATS AUX BREVETS DE TECHNICIEN SUPERIEUR SESSION 2021</p>
<p>INSCRIPTIONS CANDIDATS LIBRES</p>		
<p>DATES D'INSCRIPTION</p>	<p>DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 (14H) AU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020 (17H)</p>	
<p>INSCRIPTION SUR INTERNET</p>	<p>Les inscriptions pour la session 2021 se font à l'adresse suivante :</p> <p style="text-align: center;">https://ocean.ac-nancy-metz.fr/inscription.html</p> <p>↳ Cliquer sur <u>Candidat libre</u> ↳ Cliquer sur <u>BTS – BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR</u> ↳ puis sur <u>l'académie Nancy-Metz</u> <i>session 2021-06 – BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR</i></p>	
<p>Le candidat redoublant qui se réinscrit doit utiliser le numéro de candidat figurant sur le relevé de notes de la session précédente.</p> <p>La candidature n'est enregistrée qu'après validation du dossier : un numéro d'inscription s'affiche à l'écran, le candidat doit le conserver précieusement. Il permet éventuellement de consulter et/ou modifier sa candidature (avant la clôture du registre des inscriptions) et de justifier de son inscription.</p> <p>Je vous rappelle que l'inscription à un examen est un acte personnel qui relève de la responsabilité du candidat.</p>		
<p>EDITION ET VERIFICATION DE LA CONFIRMATION</p>	<p>Après l'enregistrement de sa candidature, il appartient au candidat d'éditer sa confirmation d'inscription et ce, au plus tard le vendredi 20 novembre 2020 à 17h, date de fermeture du serveur.</p>	
<p>Le candidat doit obligatoirement indiquer lors de son inscription s'il accepte, ou non, que ses résultats soient transmis aux organismes de presse pour publication et s'il accepte la communication de ses résultats, de son nom et de son adresse aux collectivités territoriales.</p> <p>Le candidat relit et vérifie attentivement les informations figurant sur sa confirmation d'inscription.</p> <p>Le candidat qui souhaite apporter des modifications à son inscription devra mentionner ces changements sur sa confirmation à l'encre rouge. En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.</p> <p>Après vérification, le candidat date et signe sa confirmation d'inscription.</p> <p>Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives. Ce choix relève de sa responsabilité et <u>il est définitif.</u></p>		

<p>RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS</p>	<p>Les confirmations d'inscriptions vérifiées et signées devront impérativement être retournées par vos soins accompagnées des pièces justificatives pour le vendredi 27 novembre 2020, délai de rigueur au :</p> <p style="text-align: center;">Rectorat de l'académie Nancy-Metz Division des examens et Concours - DEC2 2 rue Philippe de Gueldres CO n°30013 54035 NANCY Cedex</p>
<p>PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION</p>	
<p>CANDIDATS LIBRES</p>	<p><u>Candidats ayant présenté l'examen à une session précédente :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ➤ Photocopie du relevé de notes de la session antérieure ➤ Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats âgés de moins de vingt-cinq ans. <i>Les candidats âgés de plus de vingt-cinq ans n'ont pas de justificatif à produire.</i> <p><u>Candidats « scolaires » de l'enseignement à distance (CNED, autres organismes de formation) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ➤ Certificat de scolarité des 2 années de préparation au BTS ➤ Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats âgés de moins de vingt-cinq ans. <i>Les candidats âgés de plus de vingt-cinq ans n'ont pas de justificatif à produire.</i> <p><u>Candidats « apprentis » de l'enseignement à distance (CNED, autres organismes de formation) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ➤ Attestation de suivi de préparation au BTS d'une durée de 1350 heures ➤ Photocopie du contrat d'apprentissage visé par les 3 parties : candidat, employeur, centre de formation. ➤ Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats âgés de moins de vingt-cinq ans. <i>Les candidats âgés de plus de vingt-cinq ans n'ont pas de justificatif à produire.</i> <p><u>Candidats en « formation continue » de l'enseignement à distance (CNED, autres organismes de formation) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ➤ Attestation de suivi de préparation au BTS ➤ Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats âgés de moins de vingt-cinq ans. <i>Les candidats âgés de plus de vingt-cinq ans n'ont pas de justificatif à produire.</i>

	<p>Candidats avec une expérience professionnelle de 3 ans : (sous réserve de validation par l'inspecteur en charge de la spécialité)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ➤ Photocopie du certificat de travail justifiant de 3 ans d'exercice dans un emploi salarié de technicien supérieur, et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du BTS (<i>pour les travailleurs indépendants : à défaut du certificat de travail, il convient de fournir l'attestation d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers depuis au moins 3 ans</i>) ➤ Fiche de poste détaillée ➤ Attestation de recensement ou certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats âgés de moins de vingt-cinq ans. <i>Les candidats âgés de plus de vingt-cinq ans n'ont pas de justificatif à produire.</i> <p>RAPPEL : Les justificatifs de stage ou d'activité professionnelle seront à joindre au dossier mémoire.</p>
<p>REFERENTIELS</p>	<p>Les référentiels de toutes les spécialités de BTS sont disponibles à l'adresse suivante : https://enqdip.sup.adc.education.fr/bts/index.htm</p> <p>Le candidat y trouvera notamment des informations sur les dispenses, les bénéfices, les correspondances entre épreuves pour les BTS rénovés et le déroulement des épreuves.</p>
<p>POSITIONNEMENT</p>	<p>En cas de positionnement, la photocopie de la décision de positionnement devra être fournie lors des contrôles de conformité des dossiers de stage supports aux évaluations.</p>
<p>DEMANDE DE DISPENSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le candidat titulaire d'un BTS d'une autre spécialité, d'un DUT ou d'un diplôme de niveau 5 ou supérieur peut être, à sa demande, dispensé de subir l'épreuve de français, expression française, culture générale et expression ou assimilée ➤ Le candidat peut obtenir une dispense d'épreuves ou de sous-épreuves au titre de la VAE (validation des acquis de l'expérience) ➤ Certains diplômes en rapport avec la spécialité peuvent dispenser le candidat de certaines épreuves ou sous-épreuves <p>Dans tous les cas, un justificatif doit être fourni.</p>
<p>DEMANDE DE BENEFICE / REPORT DE NOTES</p>	<p>Le candidat qui se présente à une même spécialité peut conserver à sa demande les notes obtenues aux épreuves ou sous-épreuves lors des passages précédents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les notes égales ou supérieures à 10/20 peuvent être conservées quelle que soit la forme de passage de l'examen (bénéfice) • les notes inférieures à 10/20 peuvent être conservées en forme progressive uniquement (report) <p>La durée de validité d'un bénéfice ou d'un report est de cinq ans de date en date, à compter de la date d'obtention.</p> <p>Le candidat doit fournir la photocopie du relevé de notes s'il choisit de conserver des notes qu'il a obtenues.</p> <p>Attention : si le candidat choisit de renoncer à un bénéfice ou à un report, ce choix est définitif.</p>

PIECES COMPLEMENTAIRES	<p>➤ Le candidat inscrit à l'une des spécialités de BTS ci-dessous doit fournir lors de sa confirmation d'inscription à l'examen, l'attestation de formation prévue par la recommandation R408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés, relative en tout ou partie, au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied :</p>																																			
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="488 479 812 647"></th> <th colspan="3" data-bbox="812 430 1458 479">R 408 CNAM</th> </tr> <tr> <th data-bbox="488 647 812 725">Spécialité</th> <th data-bbox="812 479 1023 647"><u>Annexe 3</u> Montage d'un échafaudage</th> <th data-bbox="1023 479 1230 647"><u>Annexe 4</u> Réception d'échafaudage</th> <th data-bbox="1230 479 1458 647"><u>Annexe 5</u> Utilisation d'un échafaudage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="488 725 812 804">Etude et économie de la construction</td> <td data-bbox="812 725 1023 804"></td> <td data-bbox="1023 725 1230 804"></td> <td data-bbox="1230 725 1458 804">✓</td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 804 812 882">Travaux publics</td> <td data-bbox="812 804 1023 882"></td> <td data-bbox="1023 804 1230 882"></td> <td data-bbox="1230 804 1458 882">✓</td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 882 812 960">Bâtiment</td> <td data-bbox="812 882 1023 960"></td> <td data-bbox="1023 882 1230 960"></td> <td data-bbox="1230 882 1458 960">✓</td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 960 812 1039">Systèmes constructifs bois et habitat</td> <td data-bbox="812 960 1023 1039"></td> <td data-bbox="1023 960 1230 1039">✓</td> <td data-bbox="1230 960 1458 1039">✓</td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 1039 812 1117">Architectures en métal : conception et réalisation</td> <td data-bbox="812 1039 1023 1117"></td> <td data-bbox="1023 1039 1230 1117">✓</td> <td data-bbox="1230 1039 1458 1117">✓</td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 1117 812 1196">Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation</td> <td data-bbox="812 1117 1023 1196"></td> <td data-bbox="1023 1117 1230 1196"></td> <td data-bbox="1230 1117 1458 1196">✓</td> </tr> <tr> <td data-bbox="488 1196 812 1249">Fluide Energie et Domotique Options A, B et C</td> <td data-bbox="812 1196 1023 1249"></td> <td data-bbox="1023 1196 1230 1249"></td> <td data-bbox="1230 1196 1458 1249">✓</td> </tr> </tbody> </table>		R 408 CNAM			Spécialité	<u>Annexe 3</u> Montage d'un échafaudage	<u>Annexe 4</u> Réception d'échafaudage	<u>Annexe 5</u> Utilisation d'un échafaudage	Etude et économie de la construction			✓	Travaux publics			✓	Bâtiment			✓	Systèmes constructifs bois et habitat		✓	✓	Architectures en métal : conception et réalisation		✓	✓	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation			✓	Fluide Energie et Domotique Options A, B et C		
	R 408 CNAM																																			
Spécialité	<u>Annexe 3</u> Montage d'un échafaudage	<u>Annexe 4</u> Réception d'échafaudage	<u>Annexe 5</u> Utilisation d'un échafaudage																																	
Etude et économie de la construction			✓																																	
Travaux publics			✓																																	
Bâtiment			✓																																	
Systèmes constructifs bois et habitat		✓	✓																																	
Architectures en métal : conception et réalisation		✓	✓																																	
Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation			✓																																	
Fluide Energie et Domotique Options A, B et C			✓																																	
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES																																				
FORME DE PASSAGE DE L'EXAMEN	<p>Les candidats ayant préparé le BTS par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage présentent obligatoirement l'examen sous la forme globale à l'issue de leur formation.</p> <p>Les candidats ayant préparé le BTS par la voie de la formation professionnelle continue, les candidats ayant suivi une préparation par la voie de l'enseignement à distance, quel que soit leur statut, ainsi que les candidats qui se présentent au titre de leur expérience professionnelle optent, lors de leur inscription à l'examen, soit pour la forme globale, soit pour la forme progressive.</p> <p>Le choix pour l'une ou l'autre de ces modalités est <u>définitif</u>.</p>																																			
CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP																																				
<p>Vous êtes invités à prendre connaissance de la note de procédure et du tutoriel disponibles sur le site de l'Académie de Nancy-Metz :</p> <p style="text-align: center;">www.ac-nancy-metz.fr</p> <p style="text-align: center;">☞ Cliquer sur « EXAMENS »</p> <p style="text-align: center;">☞ Cliquer sur « Aménagement d'épreuves »</p> <p>Les demandes d'aménagements d'épreuves se feront via l'application DECADE : du jeudi 17 septembre 2020 au mardi 27 octobre 2020 (17h00)</p>																																				